PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2011

Le sept septembre deux mille onze à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint-Pierre, se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Dominique LE CHARPENTIER, Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents: COURTOIS Janine, CORNU Nathalie, GUYOT Stéphane, HERNANDEZ Isabelle, HOPKINS Stephen, JEGOU Isabelle, LE CHARPENTIER Dominique, LE CHATTON Sylvain, LEROY Jérôme, RAINOT Patrick, VELLUET Benjamin.

Absents excusés: BLANCKAERT Benoît – pouvoir à JEGOU Isabelle, CHATAIGNÉ Pierre – pouvoir à RAINOT Patrick, DEJOURS Catherine – pouvoir à COURTOIS Janine.

Absent: GALLOT Luc

Le Conseil Municipal choisit pour secrétaire de séance Patrick RAINOT.

°°°°°°°°°°°°

La séance est ouverte sous la présidence de M. LE CHARPENTIER Dominique, Maire qui annonce l'ordre du jour :

1. approbation du précédent compte-rendu,
2. choix des entreprises pour travaux de voirie (Les Tourbières, le Pothuy),
3. autorisation autorisant le Maire à signer les devis (délibération),
4. point sur urbanisme (parcelle AH43),
5. récupération du lundi de Pentecôte pour les employés communaux,
6. taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructible (délibération).

1. **approbation du précédent compte-rendu :**
   le compte-rendu du précédent conseil du 11/07/2011 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

2. **choix des entreprises pour travaux de voirie (Les Tourbières, le Pothuy) :**
   la commission des appels d'offres s'est réuni pour préparer le choix des entreprises :
   - Les Tourbières : 8 entreprises ont répondu.
     Le choix du Conseil Municipal se fait sur l'Entreprise SCREG, pour un montant des travaux de 13 958,52 euros TTC ;
   - Le Pothuy : 7 entreprises ont répondu.
     Le choix du Conseil Municipal se fait sur l'Entreprise AXE TP, pour un montant des travaux de 6 651,31 euros TTC.

3. **autorisation autorisant le Maire à signer les devis (délibération),**
   - le conseil autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise SCREG pour un montant de 13 958,52 euros TTC,
   - le conseil autorise à l'unanimité Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise AXE TP pour un montant de 6 651,31 euros TTC.

4. **point sur urbanisme (parcelle AH43),**
   Le permis de construire déposé sur la parcelle AH43 est accepté.
   Cette acceptation a fait l'objet d'échange avec le SDIS de Beauvais et le Centre de Secours de Chaumont en Vexin.
   Nous connaissons maintenant les limites exactes de constructibilité dans la rue de Loconville. Cette limite est mesurée par rapport au point de puisage naturel situé à la rivière (400 mètres), d'une part ; et d'autre part depuis le poteau incendie nouvellement crée à l'angle de la rue de Loconville et de la rue des Masures (200 mètres).

5. **récupération du lundi de Pentecôte pour les employés communaux,**
   Le conseil municipal acte que cette journée sera chômée. Ce lundi de Pentecôte sera compensé en heures par les heures supplémentaires que réalisent les deux employés communaux tout au long de l'année.

6. **taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructible (délibération).**
   Cette taxe forfaitaire (10% sur les 2/3 du montant de la vente) sur les terrains nus rendus constructibles (*article 1529 du CGI*) du fait de leur classement par le PLU (*septembre 2006*). Elle permettra de restituer à la commune une part de la plus-value engendrée par le fait d'avoir rendu ces terrains constructibles, afin de faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

   Pour : 8 ; Contre : 3 ; Abstention : 3.

   Cette taxe est adoptée à la majorité des voix.

Informations diverses :

- remerciements du Club de Judo de Chaumont en Vexin pour l'octroi d'une subvention,
- demande de Monsieur Borges pour créer un « bateau » devant sa propriété à sa charge : le Conseil Municipal émet un accord,
- la porte et les fenêtres de la maison du cimetière (propriété de la commune), vont être remplacée et réparées,
- le chauffe eau électrique de la Salle des Fêtes a été remplacé ; l'ancien fuyait,
- cloches de l'Eglise : un remplacement des mécanismes est envisagé, faisant suite à une cloche sur les quatre dont le mécanisme est défectueux (< 4 000,00 euros HT),
- utilisation des locaux au dessus de la Mairie : l'association A.A.LIA suggère une mise à disposition de ces locaux pour les associations du village → l'idée est soumise à réflexion du conseil,
- animation « Tennis tour » : retour très positif, 29 enfants étaient présents,

- information sur le feu mis à la poubelle du terrain de jeu,
- travaux de remplacement du réseau électrique rue de la Croix Rouge et rue de Chaumont : les travaux doivent démarrer le 19 septembre 2011,
- cours de danse : une offre a été faite par une association de venir à la salle des fêtes pour dispenser des cours de danse. Les cours commencent le mardi 20 septembre 2011,
- théâtre Al Dente : une offre est faite à la commune de venir fin novembre effectuer une (voir deux) représentation,
- journée du patrimoine : rappel des dates et lieux ; les 17 et 18 septembre 2011 à la Mairie, la salle des fêtes et l'Eglise,
- le Conseil Municipal autorise la réalisation d'une étude pour la transformation de l'ancienne boucherie ; mais n'autorise pas ce même type d'étude pour une potentielle acquisition de l'ancienne poste,
- Chemin Vert : des papiers, des plastiques et des morceaux de bitume ont été trouvés. Ils seront retirés rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 00h10.

Le MAIRE	La secrétaire de séance
Dominique LE CHARPENTIER	Patrick RAINOT

Au registre suivent les signatures des membres présents :

COURTOIS Janine	CORNU Nathalie
GUYOT Stéphane	HERNANDEZ Isabelle
HOPKINS Stephen	JEGOU Isabelle
LE CHATTON Sylvain	LEROY Jérôme
VELLUET Benjamin	